



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 04697

Numéro SIREN : 444 153 225

Nom ou dénomination : DIGIPROD

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2014 sous le numéro de dépôt 23304

DIGIPROD
SAS au capital de 8.000 euros
Siège social : 9, avenue Michelet 93400 Saint Ouen
444 153 225 RCS Bobigny

**PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 08 OCTOBRE 2014**

L'an deux mil quatorze, le 08 Octobre à 14 heures,

Financière Kibo, société par actions simplifiée au capital de 22.650.297,60 euros dont le siège social est situé, 18 bis rue de Villiers, 92300 Levallois Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 533 215 703 (l'"Associé Unique"), dûment représentée par Monsieur Didier Rosenberg,

Agissant en qualité d'Associé Unique détenant la totalité des 800 actions composant le capital social de la société Digiprod, SAS au capital de 8.000 euros dont le siège social est situé, 9, avenue Michelet 93400 Saint Ouen, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 444 153 225 (la "Société"),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Lettre d'acceptation des fonctions du cabinet Deloitte,
- Lettre d'acceptation des fonctions du cabinet BEAS.

Après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs pour les formalités.

A pris les décisions suivantes dans au siège de la Société situé 9, avenue Michelet 93400 Saint Ouen :



PREMIERE DÉCISION

Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, et suite à l'acquisition de 100% des actions de la Société par Financière Kibo, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, le cabinet Deloitte & Associés, situé au 195 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly sur Seine, qui a déjà déclaré accepter sa nouvelle fonction.

DEUXIEME DÉCISION

Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

Après avoir pris connaissance du rapport du Président et compte-tenu de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, le cabinet BEAS, situé au 195 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly sur Seine, qui a déjà déclaré accepter sa nouvelle fonction.

TROISIEME DÉCISION

Pouvoirs

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité, d'enregistrement et de dépôt.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



Financière Kibo
représentée par Monsieur Didier Rosenberg